

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21199 - 78ÈME ANNÉE

Le gouvernement met fin au débat parlementaire sur son projet de loi avec l'utilisation du 49-3

Retraites : la mobilisation avec les syndicats est le seul moyen de gagner



Hier à Paris, le gouvernement a montré son mépris pour la Sécurité sociale, les syndicats et plus largement toutes les personnes éprises de justice sociale. La Première ministre a en effet annoncé l'adoption du projet de loi sur les retraites sans débat. Seul le vote très improbable d'une motion de censure par la majorité des députés pourrait faire dérailler la fuite en avant du gouvernement. Si Paris ne revient pas à la raison, la situation risque bien de devenir explosive car aussi bien en France qu'à La Réunion, pas question de cautionner l'appauvrissement des retraités au profit des

banques qui comptent sur l'argent des futurs retraités pour développer la capitalisation comme aux États-Unis, l'exemple à ne pas suivre.

Hier à l'Assemblée nationale, le gouvernement a choisi le coup de force pour faire passer son projet de loi sur les retraites. La cheffe du gouvernement a annoncé l'utilisation de l'article 49-3 qui clôt le débat parlementaire. Paris compte sur le rejet de l'inévitable motion de censure visant le gouvernement pour que la retraite à 64 ans et l'allongement à 43 ans de la durée de cotisation soient inscrits dans la loi.

Hier devant l'Assemblée nationale, un grand rassemblement avait lieu. L'Intersyndicale s'est adressée aux députés, rappelant que 70 % de la population et 94 % des travailleurs sont contre le projet du gouvernement.

Depuis le 19 janvier, 8 journées d'action dans l'unité syndicale ont montré la force de la mobilisation et la détermination à faire reculer le gouvernement. À La Réunion, plusieurs milliers de personnes ont participé à ces actions à chaque fois. En France, le total des participants se comptait par millions lors de chacune de ces 8 journées.

Paris continue sa dangereuse fuite en avant

Paris persiste donc dans sa fuite en avant, en utilisant les instruments du régime actuel qui dure depuis 1958 : la possibilité d'adopter un projet de loi sans débat à condition qu'une motion de censure ne soit pas votée contre le gouvernement. Il est clair qu'à l'Assemblée nationale, les groupes d'opposition vont présenter au moins une motion de censure. Mais jusqu'à présent, l'utilisation de l'article 49-3 s'est toujours traduite par une victoire du gouvernement. Sur le projet de loi sur les retraites, l'adoption d'une motion de censure semble bien difficile à croire.

Rappelons qu'au Sénat, le projet de loi a été adopté à la majorité comprenant notamment les 4 sénateurs réunionnais. La mouvance présidentielle est minoritaire au Sénat où la droite est majoritaire. Cette dernière soutient donc ce texte. Siégeant dans l'opposition à l'Assemblée nationale, ses députés ont très peu de chance de désavouer leurs collègues sénateurs ainsi que la direction de leurs partis.

Rapport de forces favorable à Paris... à l'Assemblée nationale

Par ailleurs, le groupe d'extrême droite à l'Assemblée nationale trouve dans ce texte du gouvernement un

projet conforme à son idéologie qui est de détruire tout ce qui a été construit par des communistes, à commencer par la Sécurité sociale, et donc les retraites. Les exemples de la casse sociale avec l'extrême droite au pouvoir sont en effet éloquentes, depuis le fascisme en Italie, le nazisme en Allemagne, la Révolution nationale en France entre 1940 et 1944, les différentes dictatures en Amérique latine et les gouvernements dirigés par l'extrême droite qui gangrènent plusieurs pays de l'Union européenne.

De plus, les députés qui auront la responsabilité de voter la motion de censure savent par avance que si jamais elle était adoptée, le président de la République risquerait de convoquer des élections législatives. Tous les sièges des députés seraient alors remis en jeu. Parmi les députés, nul doute qu'un certain nombre d'alimentaires préfère le confort des ors de la République plutôt que de respecter le choix de leurs électeurs qui sont massivement contre ce projet de loi sur les retraites.

Amplifions la lutte

Dans ces conditions, Paris joue sur du velours. Le seul moyen de le faire reculer est donc d'amplifier la lutte comme l'a rappelé l'Intersyndicale. Cette lutte est d'autant plus nécessaire à La Réunion, car si le projet de régression sociale sur les retraites venait à être inscrit dans la loi, alors les conséquences seront plus dramatiques qu'en France. À ce sujet, dans son communiqué du 13 mars, le Parti communiste réunionnais rappelait ceci : « Si ce texte venait à être appliqué, il favoriserait l'appauvrissement des retraités. Le travail précaire plus important dans notre Pays ainsi que le chômage massif auront davantage de conséquences pour les plus défavorisés pour leur retraite. »

Une seule solution pour gagner la bataille des retraites : amplifions la lutte jusqu'à ce que le gouvernement respecte la population en retirant son projet.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

77e anniversaire de l'abolition du statut colonial à La Réunion : initiative du Mouvement réunionnais pour la Paix

« De la plantation au capitalisme dépendant », conférence débat le 19 mars au Département

Le 19 mars 2023 sera la date marquant le 77e anniversaire de l'abolition du statut colonial à La Réunion. Pour célébrer cette date, le Mouvement réunionnais pour la Paix organise ce dimanche une conférence-débat au Département tenue par Ho Hai Quang. Rendez-vous à 9h30.

Le 19 mars 1946, à l'initiative de députés de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion, la loi abolissant le statut colonial dans ces 4 territoires était promulguée au « Journal officiel » après un vote à l'unanimité.

Cette loi a ouvert une nouvelle ère pour La Réunion, celle de la bataille pour l'égalité.

Pour célébrer cette date, le Mouvement réunionnais pour la Paix organisera dimanche une conférence-débat au siège du Département à Saint-Denis. Elle sera tenue par l'économiste Ho Hai Quang et s'intitulera « La Réunion 1946-2022 : de la plantation au capitalisme dépendant ».

L'entrée est libre et gratuite mais il faut réserver à l'adresse : mrpouirlapaix@gmail.com

M.M.

Conférence - Débat

La Réunion 1946 - 2022
De la plantation au capitalisme dépendant



HO HAI QUANG, ÉCONOMISTE

HO HAI QUANG est docteur d'État en sciences économiques. Il a notamment été Maître de conférence à l'Université de Reims et à l'Université de La Réunion. Il est auteur de nombreux articles et ouvrages.

19 MARS 2023 DE 9 H 30 À 11 H 30

Conseil Départemental de La Réunion (2 rue de la Source - 97400 Saint Denis)

« Patron i vé borde amwin li la ! » In kozman pou la route

Médame zé méssyé, la sossyété, koz èk mwin sé koz èk in kouyon, mé sé o pyé d'lo mir k'i oi lo masson.

Mézami sirman si zot lé éné dopi lontan donk si zot néna in bon laz, zot la fine gingn lokazyon pou ète bordé-défoi sa i ariv loin an loin dan la vi. Kissoi an tan ké travayèr. Kissoi an tan k'amouré. I di mèm « borde lo karyol ». Kan la vi i borde aou, ala pa in bon nouvell pou ou.

In pé i anparl mèm bande bordé d'la vi pou indik lo moune l'avé poin la shanss dann sak li la fé dan la vi. In pé i panss sé par raporte zot karma.d'ooté i viv avèk l'idé la rou va tourné.

Mi kite azot rofléshi la dsu é ni rotrou pli d'van. Sipétadyé.

Oté

Lo Papang néna in an déza In an d'in mode transpor aprouvé

Mézami lo téléferik Boi d'Nèf-Chaudron néna in an déza é d'aprè sak i di, li la fine transporte in million édmi bande passazé. Konm d'ote moune Sin-Dni, i ariv amwin pran transpor-la é mi konpran pou kossa li lé adopté par in bonpé d'moune dopi li la rouvèr é lé vré ké sé in mode transpor lé gayar - mil foi pli gayar ké l'anboutéyaz loto... Mi koné pa zot, mé mwin si in zour i vote pou li, siréssèrtin mi vote pou li.

Sa i rapèl amwin, in tan, kan mwin l'avé l'okazyon bate in pé karé dann l'érop l'ariv amwin pran in pé toute kalité transpor é fransh vérité mwin la apréssyé sa. Mwin la apréssyé lo train pars li té i amenn amwin vite épi loin. Li téi lèss amwin lir mon liv, sansa réviz mon kour an alan linivèrssité. Tazantan si mwin téi gingng tatane mwin téi ral mon karang ladan.

Mwin la apréssyé lo métro é souvan défoi mwin téi souète néna in métro issi La Rényon pou amenn anou vite landroi ni vé alé, san k'i ariv lakssidan.. Mwin la apréssyé lo téléferik... Mwin la ème bato é kan Paul Vergès téi anparl roganiz in transpor an bato dopi shé nou, ziska Maurice, Madégaskar épi d'ote zandroi, rienk a panss de sa téi done a mwin in l'èr d' libèrté.

Mé konm zot i koné nou la pèrde lo tan. L'èr nou téi koz, lé z'ote téi fé. Kan lé z'ote téi avanss nou téi fé arienk rokilé mé mèm si lé tar ni pé di lé pa tro tar pou fé in rézo transpor prope plizyér modalité pou pèrmète dézanklav La Rényon an antyé pou lo bien noute toute rényoné... Tardra viendra !

A bon antandèr, salu !

Justin